

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Lez Mosson Etangs Palavasiens - CO_17_09

FRDT11b Etangs Palavasiens Est

Eaux de transition Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : Bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières phosphorées, matières azotées

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2027

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : endosulfan + cyclodiènes + delta-BHC

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

Pression à traiter : autres pressions

MIA0701 Gérer les usages et la fréquentation sur un site naturel

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

AGR0201 Limiter les transferts de fertilisants et l'érosion dans le cadre de la Directive nitrates

AGR0301 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, dans le cadre de la Directive nitrates

Pression à traiter : Pollution diffuse par les substances

AGR0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions diffuses ou ponctuelles d'origine agricole

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les nutriments

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0801 Aménager et/ou mettre en place un dispositif d'assainissement non collectif